



### La Lettre d'information de l'UFICT-CGT Reims

#### **Trouver une issue au conflit ! Cela passe par une réelle concertation**

Le conflit dans notre collectivité, à la CAR, à la CDEP et au CCAS a pris un développement que la nouvelle Municipalité croyait impensable.

Elle n'en a pas pris toute la mesure et ce n'est pas dans une obstination forcenée qu'une issue pourra être trouvée au conflit.

Rappelons que les revendications portées par l'Intersyndicale CGT, UFICT-CGT et SUD sont les suivantes :

- une vraie revalorisation du régime indemnitaire de la catégorie C
- un plan précis de résorption de la précarité
- la construction d'un meilleur climat social dans nos services et surtout dans la relation aux élus et à la Direction Générale

Ces revendications ne sont bien sûr pas les seules et chaque syndicat a les siennes en propre, voire avec des divergences d'appréciation.

Néanmoins, nous avons dans l'Intersyndicale défini ensemble les 3 principales sur lesquelles nous entendons agir de concert et obtenir des réponses précises et satisfaisantes dès maintenant.

La Maire-Présidente, probablement très mal conseillée, a cru qu'en envoyant à l'ensemble des personnels un projet de protocole d'accord très restrictif, pratiquement sans réponse sur l'ensemble des questions portées, elle pourrait désamorcer le mouvement.

C'est tout le contraire qui s'est produit et l'AG des personnels qui s'est tenue ce 5 février dans les conditions que vous connaissez, a rejeté ce protocole sans ambiguïté, avec une mobilisation massive des personnels.

L'appel à la grève pour le 10 février avec un nouveau rassemblement à 9h dans le hall de la Mairie constitue la réponse de l'Assemblée Générale.

Les appréciations des élus rencontrés ici et là sont assez divergentes, mais montrent que beaucoup d'entre eux s'interrogent sur la méthode. La plupart reconnaît que le climat n'est pas bon, qu'il s'est considérablement dégradé, que l'inquiétude sur l'avenir, sur leur devenir, est pratiquement dans toutes les têtes parmi les personnels et plus seulement

chez « certains cadres » (comme les élus se plaisaient à le dire).

Tous les élus n'ont pas encore pris la mesure du malaise (si on peut encore parler de malaise !), ainsi l'un d'entre eux que nous avons rencontré vendredi et qui devrait se reconnaître prétend que le « mépris » ressenti par les personnels est « un concept intellectuel » ! Chacune et chacun pourront juger de cette appréciation.

Cette question du climat social, de la défiance vis-à-vis des personnels est à notre sens bien au centre du conflit, comme l'est le besoin de reconnaissance par cette Municipalité du travail réalisé par les personnels (l'ensemble du personnel et pas certains dirigeants).

Nous avons alerté très tôt sur le sujet, dès notre première rencontre officielle avec la Maire Présidente, lors d'une réunion au cours de laquelle le DGS avait déjà déclaré que pour répondre aux revendications des personnels, il faudrait baisser les effectifs !

L'inquiétude grandit chez les personnels pour plusieurs raisons essentielles :

- les préfigurations se montent dans le dos des personnels, voire des préfigurateurs eux-mêmes. Les projets d'organigramme semblent plus imposés que négociés.
- Ces préfigurations font fi des savoir-faire, des expériences et même des métiers
- Elles induisent, comme l'a demandé le DGS, des suppressions de postes dans les directions, et pas seulement pour les C3C, puisqu'est demandé d'alimenter ces centres supports (dont l'opportunité n'est pas avérée partout !), mais aussi de rendre des postes pour alimenter les nouvelles directions
- Les personnels ne sont pas associés aux choix et il est encore moins demandé leur avis. Déjà certains ont appris brutalement qu'il allait changer de métier ! En tous cas, il n'est plus question, semble t'il de lancer des appels à candidature et d'en saisir les CAP !

Il est regrettable que certains cadres, déjà particulièrement méprisants à l'égard de leurs personnels antérieurement, se croient autorisés aujourd'hui à faire preuve d'un zèle particulier (il faut bien sauver sa peau !) quitte à faire subir aux autres ce que l'on ne veut pas subir soi-même.

Nous réclamons donc une mise à plat transparente de la réorganisation et nous appelons chacun à plus de mesure dans sa mise en œuvre.

Nous appelons à ce que les déplacements (femmes et hommes, et locaux) programmés soient gelés et qu'une vraie concertation (et pas une information) soit menée.

Nous avons déjà demandé (voir notre Lettre 82 de novembre 2008) qu'une commission sous le contrôle des représentants du personnel soit mise en place.

L'UFICT-CGT renouvelle cette exigence et se tient à l'écoute de toutes et tous ceux qui voudraient l'interpeller sur leur sort personnel.

Enfin, nous rappelons à l'ensemble des personnels concernés que nous ne sommes pas dans un transfert de compétences entre la Ville et la CAR et donc qu'il ne peut y avoir aujourd'hui de transferts automatiques des personnels.

Tout transfert se doit conformément au statut (eh oui, il y en a un, n'en déplaise à certains esprits chagrins !) être sollicité par l'agent et recueillir l'avis de la CAP compétente. Certes, la majorité dans la plupart des CAP est détenue par FO et la Maire-Présidente peut s'asseoir dessus (comme elle l'a fait récemment avec les avancements des brigadiers chefs). Il n'en reste pas moins que nous (vous) détenons un levier important dans tous ces changements.

Tous ensembles, nous avons les clés ; individuellement, nous sommes isolés !

**LE 10 FEVRIER, TOUS ENSEMBLE, NE LÂCHONS RIEN !**

**Se syndiquer, un acte essentiel !**

Plus on est à revendiquer, plus on a de chance de gagner !

Rejoignez l'UFICT-CGT

## INFORMATION AUX SYNDIQUES

**L'UFICT-CGT Reims tiendra son Assemblée Générale annuelle et statutaire le vendredi 13 février à partir de 8h30 à la Maison des Syndicats, salle Louise Michel**

Les Syndiqué(e)s sont invité(e)s à participer pour définir ensemble l'avenir de notre syndicat et élire sa nouvelle direction.

Tous ceux qui veulent nous rejoindre peuvent venir renforcer notre syndicat.

## INITIATIVE DE L'UFICT-CGT Reims

Dans le souci d'agir au mieux pour l'intérêt des personnels, l'UFICT-CGT Reims propose aux groupes politiques de la majorité municipale de nous rencontrer pour échanger et partager et permettre à chacun de nous entendre directement plutôt que par des prismes déformants.

### Droit de grève et modalités

Rappel : les retenues sur salaire sont liées et limitées à la durée déclarée.

L'UFICT-CGT appelle l'ensemble des directeurs, directeurs-adjoints, chefs de service à se joindre au mouvement pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.

L'UFICT-CGT les appelle par solidarité à ne pas envoyer les états de grévistes à la DRH !

Elle demande à la Municipalité d'arrêter le zèle en la matière et de négocier avec les syndicats et en particulier avec l'Intersyndicale les modalités de retrait sur salaire, voire d'assurer le paiement des heures de grève.

### HYPOCRISIE

D'un côté, on demande aux préfigurateurs de rendre des postes pour les nouvelles directions et les C3C ; de l'autre, on assiste à des recrutements externes bien choisis. Et tout cela, alors que le DGS nous avait déclaré qu'il fallait supprimer des effectifs !

### REVENDEICATIONS

Compte tenu des charges de travail demandées par le DGS et des horaires de réunion qu'il impose au mépris de toutes les vies familiales, l'UFICT-CGT considère que le nombre de jours d'ATT doit être augmenté !

L'UFICT-CGT entend que cette demande et les modalités de mise en œuvre soient étudiées pour le prochain CTP.

### MANIPULATION

Alors que l'AG des personnels du 5 février s'est exprimée très clairement sur le fait que le mouvement de grève ne devra pas gêner, ni empêcher le déroulement des CAP afin de ne pas pénaliser les carrières des agents, il vient de nous être annoncé, sans autre explication, le report à une date ultérieure de ces commissions.

INADMISSIBLE !

### A MEDITER

Là où il ya une volonté, il y a un chemin